

# Accessibilité : vers une information géographique au service de tous

## Conseil plénier du CNIG

**Jeudi 9 juillet 2026**

Muriel Larrouy, *DataSteward Coordinatrice à l'ouverture des données*, Mission numérique, DGALN

Marie Lemièrre, *Cheffe de projet*, Délégation ministérielle à l'Accessibilité

Arnaud Gallais, *Expert standardisation et qualification de données*, Cerema



## Pourquoi agir ?

- L'information d'accessibilité est un **enjeu d'inclusion et d'autonomie**
- Besoin de **données fiables, partagées et réutilisables**
- Le CNIG joue son rôle, avec d'autres acteurs, dans la **structuration des données et d'animation de l'écosystème**



# Les GT Accessibilité du CNIG

Objectif :

- Rassembler les **acteurs publics, privés et associatifs**
- Produire des **recommandations et modèles communs**
- Favoriser **l'interopérabilité des données d'accessibilité**

Depuis 2020, le CNIG maintient les **géostandards de données** concernant :

- Accessibilité des cheminements en voirie et espaces publics (2020)
- Accessibilité du cheminement en espace naturel (ACEN) (2026)

# Acceslibre : la référence nationale des lieux accessibles



## Acceslibre : une démarche nationale de référence

- **Base nationale de référence** sur l'accessibilité des ERP, unique et gratuite
- Collecte collaborative "**crowd sourcing**", structuration et diffusion des données d'accessibilité des ERP
- Démarche **opérationnelle et collaborative**, basée sur l'**open data et l'amélioration continue**
- Des **volontaires et des partenaires engagés** pour collecter l'information sur l'accessibilité des établissements et la diffuser via des outils numériques (La Poste, Accor, Allo Ciné, Ville de Paris, etc.) pour permettre un usage facilité des lieux accessibles

## Positionnement vis-à-vis du CNIG

Le modèle de données d'Acceslibre est issu de celui du standard CNIG Accessibilité (2020) puis a évolué suivant sa propre feuille de route au sein de [beta.gouv.fr](https://beta.gouv.fr). C'est dans cet espace que s'élabore des standards dédiés à certains besoins : accessibilité des bureaux de votes, des équipements sportifs...

## Bilan très positif via un usage en constante progression

- Acceslibre est une **plateforme reconnue d'utilité publique** et validée par l'ensemble des acteurs de la communauté "accessibilité"
- Elle renseigne sur l'accessibilité (ou la non accessibilité) **de plus de 629 000 ERP** (sur les 1,5 millions d'ERP)
- Chaque mois, ce sont :  
entre 130 000 et 140 000 visiteurs mensuels en 2026

**1,19 million de visiteurs uniques en 2025**

# Des données standardisées pour le cheminement en voirie

## Accessibilité du cheminement en voirie : origine du cadre CNIG

- En 2018, dans le cadre de la préparation de la **Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)**, constat partagé d'un manque d'informations homogènes sur l'accessibilité des transports et des cheminements en voirie et espace public
- Besoin de **structurer une donnée interopérable, exploitable et réutilisable** pour alimenter les calculateurs d'itinéraires et disposer de diagnostic des politiques publiques
- En 2019, **lancement du GT CNIG Accessibilité du cheminement en voirie**, réunissant collectivités, État, associations et experts, opérateurs de collecte, etc. **en parallèle de la normalisation des données dans les transports**, dans l'idée d'être au plus près des pratiques des SIG des collectivités

## Finalité du GT

- Définir un **modèle national** de données d'accessibilité des cheminements en voirie
- Viser une **information d'usage factuelle**
- Assurer l'information sur la **continuité** de la chaîne de déplacement (voirie > transports > ERP)

## Un triple outillage : standard, géopackage et outil de collecte

1) Maintenance évolutive constante du **standard CNIG Accessibilité du cheminement en voirie** depuis sa validation

2) Le **format CNIG Accessibilité** pour partager et croiser les données d'accessibilité en géopackage dans l'écosystème SIG métier



**Cadre de référence** pour la collecte et l'échange de données d'accessibilité à l'échelle nationale

3) Un outil opérationnel **de collecte et d'export** de données, financé par l'État : **Acceslibre Mobilités** (ALM)

- ALM se présente comme une **suite logicielle open-source**
- **Outil de collecte** des données d'accessibilité en voirie et dans les transports
- Garantit la collecte des données d'accessibilité **conforme aux normes obligatoires** (standard CNIG et norme européenne NeTEx pour les transports)
- Exporte au **profil France NeTEx accessibilité**, format d'échange et de diffusion réglementaire



Le GT CNIG Accessibilité cheminement en voirie fournit le **cadre conceptuel et méthodologique**, dont ALM est une **traduction opérationnelle et orientée sur l'usage**.

## Bilan : une utilisation qui progresse, des BDD qui se consolident et de l'information disponibles pour les usagers

- Des **collectes conformes** (réalisées ou en cours) dans une dizaine de collectivités donc la communauté d'agglomération du Pays Basque, Grand Besançon
  - **7 utilisent Acceslibre Mobilités** : Lorient Agglomération, Rouen Métropole, Communauté urbaine de Caen La Mer, Lannion, Nantes Métropole, Le Mans Métropole, Ville de Québec
- Des BDD versées sur le **Point d'Accès National** [Transport.data.gouv.fr](https://transport.data.gouv.fr)
- Des POC, des preuves de concept : des données réutilisées dans les calculateurs d'itinéraires, tel que celui d'Izilo de Lorient Agglomération : 26 000 utilisateurs uniques et 830 000 recherches d'itinéraires en mai 2026

# Accessibilité du cheminement en espace naturel (ACEN) : la nature accessible à tous

## Élaboration du cadre CNIG

- Dans la continuité du standard CNIG Accessibilité (voirie), extension des travaux vers l'accessibilité du cheminement en espace naturel
- Besoin identifié de mieux décrire l'accessibilité des cheminements en milieux naturels (forêts, littoraux, montagnes, parcs...)

## Objectifs du standard ACEN

- Harmoniser la description des **cheminements, obstacles, équipements et services**
- Assurer l'**interopérabilité** avec les autres standards CNIG (voirie, mobilité, biodiversité, PDIPR...)
- Structurer une information exploitable pour la **préparation des visites et autres services numériques**

## Aboutissement et perspectives d'usage

- Élaboration du standard CNIG ACEN
- **Consultation publique réalisée** (appel à commentaires)
- **Tests du standard sur le terrain** (Conservatoire du littoral, Parc national des Écrins, Office national des forêts)
- Consolidation progressive vers une **référence nationale partagée** pour la donnée d'accessibilité en milieu naturel
- **Mesure CNH** : *"Hébergement, collecte, valorisation et diffusion des données d'accessibilité des cheminements en espaces naturels et sites de pleine nature"*, avec appui et mise en œuvre opérationnelle par l'IGN
- **Intérêt international** : échanges avec la fédération européenne de randonnée, Outdoor Sports Euro'Meet, chercheurs américains, québécois, néerlandais, polonais...)

## Usages attendus des données ACEN

- **Hébergement et diffusion** sous différents formats dans les sites nationaux existants (IGN)
- Alimenter les **plateformes et outils de préparation de visites** en espaces naturels
- Permettre aux gestionnaires d'espaces naturels **de décrire, qualifier et gérer leur patrimoine et de programmer leurs aménagements**



Le standard CNIG ACEN constitue(ra) le **cadre CNIG de référence** sur l'accessibilité des espaces naturels visibles, praticables et planifiables, du terrain aux services numériques.



**Thèse de géographie au sein de la DMA**, sur le thème des données, de l'information géographique et de la cartographie (financée par le Ministère de la Transition écologique)

# Appel à contribution du Conseil plénier du CNIG

**Une ambition commune** : rendre l'accessibilité visible, compréhensible et réutilisable grâce à la donnée géographique, en prenant en compte les différents profils de handicap.

## Mobilisation autour d'Acceslibre

- Les membres du CNIG reconnaissent Acceslibre comme **un commun de référence** pour l'accessibilité
- Ils mobilisent leurs réseaux pour **enrichir les données d'accessibilité du cadre bâti** (via communication, sensibilisation, challenges, etc.)
- Un **point de situation** sera réalisé avec Acceslibre afin de mesurer les progrès dans un an

## Compléter les données d'accessibilité des territoires

- Les membres encouragent la **collecte des données** sur la voirie, les espaces publics et les espaces naturels
- Objectif : disposer de données fiables pour faciliter les déplacements et l'autonomie des personnes handicapées

## Une politique de données exemplaires

- Fondée sur la **standardisation**, l'**interopérabilité** et la **réutilisation des données**
- Construite de **manière concertée**, en lien avec les dynamiques européennes, la recherche et l'innovation